

## CONSEIL D'ECOLE

- 9 novembre 2017 -

### Présents :

- **Pour les parents d'élèves** : Mmes BRANGER, CERVANTES, DESSAULT, REVEILLERE, SCOTTO DI ROSATO, M. RINAUD
  - **Pour le conseil municipal** : Mme BRUNET
  - **Pour l'équipe enseignante** : Mmes BRUNEL, FOUGEOT, LEVRAULT, M. BOUGRIER
- Excusés : Mmes DUFOUR, GIRARD, M. DUPONT

Académie de la Vienne  
Circonscription de Poitiers I

**Ecole élémentaire  
publique de Latillé**

### ▶ HORAIRE :

- 8h40 / 15h45

### ▶ CONTACTS :

#### ● Adresse postale :

Place du Champ de foire  
86190 LATILLE

#### ● Téléphone :

**05 49 51 88 23**

#### ● Courriel :

ce.0860860t@ac-poitiers.fr

#### ● Site Internet :

sites86.ac-poitiers.fr/latille

### ▶ EQUIPE PEDAGOGIQUE :

#### ● Directeur :

M. Samuel BOUGRIER

Décharge de direction le vendredi

#### ● Enseignants :

Mme. Marjorie BRUNEL

(Classe de CP)

Mme. Julie FOUGEOT

(Classe de CE1-CE2)

M. Samuel BOUGRIER

(Classe de CE2-CM1)

Mme. Isabelle LEVRAULT

(Classe de CM1-CM2)

## 1 RESULTATS DES ELECTIONS :

**Vendredi 13 octobre 2017** avaient lieu les élections des représentants des parents d'élèves.  
Nombre d'inscrits : 151 - Nombre de votants : 80 - Nombre de votes blancs ou nuls : 5 - Nombre de suffrages exprimés : 85 - Taux de participation 52,98 % (en baisse de 4 points par rapport à 2016).

Voici les représentants de parents d'élèves élus pour l'année 2017-2018. Membres du conseil d'école, ils sont vos interlocuteurs privilégiés pour tout ce qui concerne la vie de l'école (bâtiments, temps périscolaires, projets pédagogiques...).

#### Titulaires

- Mme BRANGER Betty, maman de Lola et Timéo (classe de Mme Brunel)
- Mme CERVANTES Frédérique, maman d'Arturo (classe de Mme Levrault)
- Mme DESSAULT Anne, maman de Pio (classe de Mme Fougeot)
- M. RINAUD Romuald, papa d'Elsa (classe de M Bougrier)

#### Suppléants

- Mme DUFOUR Anne, maman d'Abel et Camille (classe de Mmes Brunel et Levrault)
- Mme GIRARD Stéphanie, maman d'Amaury et d'Hugo (classe de Mme Brunel et de M. Bougrier)
- Mme SCOTTO DI ROSATO Anna, maman de Lohann (classe de Mme Levrault).

## 2 PROFIL DE L'ECOLE POUR L'ANNEE :

▶ 93 élèves sont inscrits à l'école élémentaire cette année, répartis ainsi qu'il suit :  
CP : 22 - CE1/CE2 : 17 + 7 = 24 - CE2/CM1 : 8 + 16 = 24 - CM1/CM2 : 4 + 17 = 21

▶ Il n'y a pas de changement dans l'équipe enseignante. Mme Sandrina DA SILVA assure toujours la décharge du directeur.

▶ Il n'y aura pas de stagiaire à l'année mais sur de plus courtes périodes. Une stagiaire sera présente dans la classe de M. Bougrier, les lundis et mardis, jusqu'au 12 décembre.

▶ Mélanie Olivet et Laura Dominguez, Auxiliaires de Vie Scolaire, restent rattachées à l'école, dans les classes de Mme. Fougeot et Mme. Levrault.



► L'école pourrait bénéficier d'un emploi « Service civique ». La demande a été renouvelée auprès du rectorat. M. Bougrier ne sait pas dans quel délai il aura la réponse. La personne interviendrait auprès des deux écoles sur le temps périscolaire à raison de 30 heures hebdomadaires. M. Bougrier demande, dans l'éventualité d'une réponse positive, à ce que la personne puisse bénéficier du repas à titre gratuit. En effet l'indemnité versée n'équivaut pas à une véritable rémunération, et la gratuité du repas serait un avantage non négligeable.

### **3 PROPOSITION ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR :**

M. Bougrier remet à chaque membre présent un exemplaire du règlement intérieur. Il est identique à celui de l'année passée. Sans remarques ni commentaires dans les jours à venir, le règlement sera validé et transmis aux familles.

### **4 ASPECTS MATERIELS ET FINANCIERS :**

#### **► Cambriolage de l'école**

L'école a été cambriolée le week-end du 17 septembre dernier. 17 chèques de 150,00 € ainsi que 700 € en espèces ont été volés. Il s'agissait de l'argent remis par les parents pour le règlement du séjour à Suc et Sentenac. Les chèques ont pu faire l'objet d'opposition mais pour les espèces la perte est totale. La coopérative scolaire a bien entendu pris à sa charge les 700 € volés. Une plainte a été déposée, l'assurance n'a pas encore donné sa décision sur un éventuel remboursement, même partiel, de la somme volée.

Il est difficile aujourd'hui de faire un réel bilan du compte de la coopérative scolaire : le séjour à Suc et Sentenac n'étant pas encore payé en intégralité, mais il est à peu près sûr que le cambriolage ne sera pas sans incidence sur les projets de sorties de fin d'année, à moins que l'assurance n'accorde le remboursement. La vente des chocolats de Noël et des calendriers 2018 devrait permettre d'encaisser des fonds supplémentaires.

#### **► Classe des CM1-CM2**

Mme Levraut demande à ce que des rideaux soient posés aux fenêtres afin qu'on puisse projeter des vidéos. Les anciens rideaux du préfabriqué pourraient être utilisés.

Elle indique également que la dureté des murs ne permet pas l'accrochage de documents divers indispensables, telles les cartes de géographie, et souhaite que soit envisagée une solution telle que des panneaux de liège afin de rendre l'affichage possible.

Mme Levraut fait part d'un problème de résonance qui rend la journée de classe difficile, pour elle comme pour les enfants. Pourrait-on étudier un moyen d'atténuer cette résonance ?

► M. Bougrier indique que depuis le cambriolage le stockage des tablettes reste problématique : la manipulation est difficile et le lieu de stockage n'est pas très adéquat, froid et humide. Réfléchir à un système sûr et non contraignant.

► Rappel des demandes des enseignants évoquées lors de précédents conseils d'école, auprès de la mairie :

- La pose de filtres sans tain sur les fenêtres de la salle de classe de M. Bougrier
- Les cubes de théâtre
- La boîte à livres : le meuble donné à l'école doit être repeint ce qui nécessite un ponçage préalable. Pourrait-il être fait par les services municipaux ?

La demande concernant la fabrication des cubes de théâtre est un sujet récurrent, abordé depuis plusieurs années sans que le projet aboutisse, bien que les élus n'aient pas non plus clairement refusé. Les membres du conseil d'école souhaiteraient qu'une réponse nette soit donnée concernant la possibilité de réaliser ces cubes dans le courant de cette année scolaire.

## **5 BILAN DES ACTIVITES :**

- **Nettoyons la nature:** le vendredi 22 septembre les élèves de l'école ont fait la chasse aux déchets dans les chemins de Latillé ; 44 kilos de détritrus ont été ramassés.
- **Bilan de la classe découverte :** M. Bougrier précise qu'un bilan détaillé sera transmis aux familles et qu'une vidéo devrait être réalisée et faire l'objet d'une projection. Dans l'ensemble le séjour s'est bien passé, les enfants ont profité des diverses activités proposées, d'autant qu'ils ont bénéficié d'une météo agréable.

## **6 PROJETS A VENIR :**

- Dans le cadre du Pass'Art l'école s'est portée candidate sur deux projets :
  1. La découverte des arts du cirque avec la compagnie La Cirquerie
  2. La découverte des musiques de film et ciné concert avec l'association « La Mouette à trois queues ». La réponse devrait être donnée la semaine prochaine.

Les enfants profiteront également dans le cadre du Pass'Art, d'un concert de rock par le groupe Cap'tain Parade, le 7 décembre, à la salle des fêtes de Latillé.

- La classe des CM1-CM2 participe à un concours sur l'eau au quotidien organisé par le syndicat Eaux de Vienne - Siveer. Il s'agit de réaliser une affiche portant sur le thème de la consommation de l'eau du robinet au quotidien pour le 11 décembre. A gagner pour les finalistes : 1 carré potager, 1 visite, l'exposition de l'affiche.
- Les élèves de CM2 auront un correspondant élève de 6ème au collège de Latillé. Une rencontre aura lieu fin mai début juin 2018 sur le thème des maths et des arts.
- Goûter de Noël offert par la commune le Mardi 19 décembre.
- Marché de Noël le 21 décembre : vente des objets réalisés par les enfants et chants en partenariat avec l'école de musique l'Espérance.
- Spectacle de Noël le 22 décembre offert par l'APE et la commune : « Grain d'Aile » par le collectif Or Normes.
- Evènement le 100ème jour d'école.
- Jardin pédagogique : réalisation de 3 épouvantails qui viendront rejoindre les hôtels à insectes.

## **7 PROJET DE REAMENAGEMENT DE L'ECOLE :**

Les travaux de gros œuvre doivent débuter mercredi 15 novembre, ensuite la construction des nouveaux sanitaires.

La taille du « préau » provisoire soulève quelques inquiétudes. En effet les enfants ne seront pas protégés en cas de fortes pluies. A l'heure des récréations il sera possible de garder les enfants à l'intérieur des classes ou les laisser sortir par groupe sur de plus courtes durées, mais le temps de pause méridienne pourra être problématique. Il faudrait envisager des solutions de repli afin que le personnel puisse gérer au mieux la situation.

La salle de la Mauvetterie n'est plus accessible par la cour et il faut donc sortir de l'école afin de passer par la rue. Les enseignants demandent donc à avoir une clé afin de pouvoir y accéder par l'extérieur, cette salle étant indispensable pour les activités sportives

## 8 SECURITE :

Un exercice de confinement et un exercice d'évacuation ont été réalisés avant les vacances. Cela a permis de mettre à jour quelques défauts : un talki-walkie fonctionne mal et l'issue de secours de la classe des CE2-CM1 est bloquée depuis que la porte a été forcée au printemps dernier. Par ailleurs, l'alarme « incendie » ne fonctionne pas durant les travaux. Une solution provisoire doit être envisagée (sifflets ?).

M. Bougrier indique que les exercices doivent également être effectués sur le temps périscolaire.

## 9 QUESTIONS DIVERSES :

- Natation : Le projet de réhabilitation de la piscine est toujours d'actualité, mais aucun délai ne peut être donné.
- Cantine : Les menus ne sont pas à jour sur le site de la mairie.
- Mme Dessault demande s'il serait possible d'avoir un compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 10 octobre dernier à l'initiative de M. Garetier. Ne pourrait-on pas envisager d'intégrer des parents à la commission cantine ? Les parents souhaiteraient qu'une réflexion puisse être engagée sur la composition des menus et le choix des fournisseurs : introduire des produits locaux, bio, et être attentif au choix des composants afin que les enfants mangent le plus souvent ce qui leur est proposé.

## ► PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : LE JEUDI 8 MARS A 18H

☞ *Mise à jour* : Un conseil d'école extraordinaire, portant notamment sur l'Organisation du temps scolaire, se réunira le Jeudi 18 janvier 2018.

